
CIRCULAIRE DE RENTRÉE

COLLÈGE/LYCÉE

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020



1. Organigramme :

Chef d'Etablissement :	Mme Annie VIDAL
Responsable Pédagogique Collège :	Mme Martine MANSY
Responsable Pédagogique LGT : (Lycée Général et technologique)	Mme Sophie CROUZAT
Responsable Pédagogique LP : (Lycée Professionnel)	Mme Anne ALQUIER
Responsable vie scolaire externat :	Mme Christine CALMETTES
Responsable vie scolaire internat :	Mme Isabelle AZAM
Responsable section sportive football :	M. Patrick GAUTHIER
Secrétariat de Direction :	Mme Thérèse MISKO et Dorian CLOUET
Accueil :	Mme Arlette DUREUIL et Christine BOURGOIN
Gestion économique et financière :	Mme Fabienne MIGNOT
Comptabilité familles :	Mme Christine BOURGOIN

2. Projet d'établissement :

Vous trouverez ci-joint le projet d'établissement du collège/lycée Jeanne d'Arc. Ce texte, inspiré du charisme de Sainte Emilie de Rodat (fondatrice de la Congrégation de la Sainte-Famille de Villefranche de Rouergue et de notre École), fixe les choix pédagogiques et la politique éducative de l'établissement pour les cinq ans à venir. Il a été rédigé par le Conseil d'Etablissement et validé par le Conseil de Tutelle de la Sainte-Famille.

3. Horaires de rentrée 2019 :

Elèves internes :

📌 Classes de 6^{ème} :

✓ Accueil et installation à la Résidence le **LUNDI 02 SEPTEMBRE DE 08 h 30 à 09 h 15**

📌 Autres classes :

✓ Accueil et installation le **LUNDI 02 SEPTEMBRE DE 17 h 00 à 18 h 30**

Internes **Résidence (Avenue Julien Bailly)** : accueil assuré par Isabelle AZAM et Sylvie ROQUES, maîtresse d'internat

Internes **Site principal (Allées Pierre Bérégovoy)** : accueil assuré par Patrick GAUTHIER et Claude POINSOT, maître d'internat

Classes de 6ème :

📌 Accueil par A. Vidal, M. Mansy et C. Calmettes le **LUNDI 02 SEPTEMBRE A 09 h 30**

📌 **La reprise des cours est prévue à 13 h 30**

📌 16 h 00 : Goûter de rentrée en présence *des parents qui le souhaitent*

📌 **Réunion d'information de rentrée pour les parents le LUNDI 02 SEPTEMBRE A 10 h 00** (et non 17 h 30 comme annoncé initialement) : présentation des équipes pédagogiques et informations diverses

📌 Sortie des élèves autorisée à partir de 16 h 30

Classes de 2^{nde} Générale et Technologique, 2^{nde} Professionnelle ASSP et 1^{re} année CAP ATMFC :

📌 Accueil par A. Vidal, S. Crouzat, A. Alquier et C. Calmettes le **MARDI 03 SEPTEMBRE A 08 h 00**

Classes de 3ème :

📌 Accueil par A. Vidal, M. Mansy et C. Calmettes le **MARDI 03 SEPTEMBRE A 08 h 30**

Classes de 5ème et 4ème :

- Accueil par A. Vidal, M. Mansy et C. Calmettes le **MARDI 03 SEPTEMBRE A 08 h 45**

Classes de 1^{re} et 1^{re} ES/L, S, ST2S, ASSP et 2^{ème} année CAP ATMFC :

- Accueil par A. Vidal, S. Crouzat, A. Alquier et C. Calmettes le **MARDI 03 SEPTEMBRE A 09 h 15**

4. Horaires des cours :

Les horaires de cours seront les suivants :

- Matin :
 - ✓ 08 h 00/08 h 55 et 08 h 55/09 h 50
 - ✓ 09 h 50/10 h 05 : récréation
 - ✓ 10 h 05/11 h 00 et 11 h 00/11 h 55 + 11 h 55 ou 12 h 50
- Pause méridienne : de 11 h 55 ou 12 h 50 à 13 h 30
- Après midi :
 - ✓ 13 h 30/14 h 25 et 14 h 25/15 h 20
 - ✓ 15 h 20/15 h 35 : récréation
 - ✓ 15 h 35/16 h 30 et 16 h 30/17 h 25

Transport scolaire à partir de 17 h 45 :

- Pour les élèves terminant à 16 h 30 : Possibilité de rester en étude de 17 h 00 à 17 h 45
- Pour les élèves terminant à 17 h 25 : possibilité de rester dans l'enceinte de l'établissement jusqu'à 17 h 45 (suivant autorisation parentale)

5. Documents à retourner :

Afin de nous permettre de préparer au mieux la rentrée, vous trouverez ci-joint, les documents à nous retourner :

- Pour les élèves effectuant **une première rentrée** à Jeanne d'Arc par courrier avant le **LUNDI 24 JUIN 2019** dernier délai,
- Pour les élèves scolarisés en 2018-2019 à Jeanne d'Arc, suivant la date indiquée sur le dossier de réinscription. **Il sera remis à un personnel administratif qui viendra en classe.**
- Liste des documents à retourner :**
 - ✓ Imprimé à compléter (choix des enseignements facultatifs, des spécialités en lycée pour l'année 2019-2020, droit à l'image et pour les élèves de plus de 16 ans au 01/09/19, autorisation de manifestation)
 - ✓ Fiche de santé et autorisation d'hospitalisation
 - ✓ Fiche comptable complétée accompagnée du chèque de la 1^{re} échéance
 - ✓ Mandat de prélèvement SEPA et RIB (si vous le souhaitez)
 - ✓ Fiche d'adhésion à l'A.P.E.L. (facultatif)
 - ✓ Fiche d'inscription à la pastorale (au choix de la famille et de l'élève)

6. Elèves internes :

a. Trousseau à prévoir :

En plus de leurs affaires personnelles, les élèves internes doivent se munir :

- D'un protège matelas plastifié (lit d'une personne en 90)
- D'une couverture ou d'une couette
- D'un traversin ou d'un oreiller (avec housse)
- De draps et/ou housse de couette

b. Accueil du dimanche soir :

Les élèves qui viennent de loin ont la possibilité de rentrer le dimanche soir dès 20 h 00 (coût forfaitaire annuel : 240 euros). Aucun élève ne sera admis après 22 h 00. Cet accueil se fait à l'internat du site principal : les élèves qui sont habituellement hébergés à la Résidence devront prévoir un sac de couchage.

7. Fournitures diverses :

Au collège :

- ❖ La liste des fournitures que doit avoir chaque élève pour la rentrée est à télécharger à partir du 24 juin, sur le site internet de l'établissement (page d'accueil collège/lycée) : www.jeannedarc-figeac.fr
- ❖ Pour les familles qui n'ont pas de connexion internet, merci de contacter Mme Dureuil à l'accueil
- ❖ Les manuels scolaires sont fournis par l'établissement (en fin d'année, tout manuel qui ne serait pas restitué ou qui ne serait pas en bon état sera facturé à la famille).

Au lycée :

- ❖ Pas de liste de fournitures (à voir à la rentrée avec les enseignants)
- ❖ **Manuels scolaires** : Prêtés par la Région Occitanie dans le cadre de la Carte Jeune
- ❖ **Liste des consommables** (ex : workbook en anglais) : Pour chaque classe, elle est à télécharger sur le site internet de l'établissement à partir du 24 juin (page d'accueil collège/lycée) : www.jeannedarc-figeac.fr (à acheter avant la rentrée)
- ❖ **1^{er} équipement (tenue professionnelle)** : fourni par la Région Occitanie dans le cadre de la Carte Jeune
- ❖ Travaux Pratiques de sciences : tous les élèves du lycée Général, Technologique et Professionnel doivent être équipés d'une blouse blanche en coton
- ❖ Référence calculatrice pour les élèves de Lycée Général et Technologique : CASIO GRAPH 35+ E
- ❖ Référence calculatrice pour les élèves de Lycée Professionnel : CASIO GRAPH 25+ LYCEE PRO

Education Physique et Sportive pour tous :

- ❖ Tous les élèves doivent avoir une raquette de badminton, une paire de chaussures de sport (pas de baskets en toile), un short, un tee-shirt et un survêtement

Le jour de la rentrée :

- ❖ Tous les élèves doivent avoir au minimum : un agenda, des feuilles de copie et/ou un cahier de brouillon, une trousse avec stylos
- ❖ Divers documents ainsi qu'un carnet de liaison seront remis à tous les élèves ce jour là

8. PFMF au Lycée Professionnel :

Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) :

- ❖ Pour les élèves de 2^{nde} ASSP et 1^{re} année CAP ATMFC : les dates des PFMP seront précisées à la rentrée de septembre
- ❖ Pour les élèves entrant en 1^{re} + Tle ASSP et 2^{ème} année CAP ATMFC : les dates sont indiquées par les enseignants à la fin de l'année scolaire en cours pour l'année 2019-2020

Merci de votre attention

L'équipe de Direction